

Groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne « Cohésion économique et sociale »

PLAN D'ACTION 2015-2016

I- Introduction et contexte

Axe essentiel de la construction européenne et enjeu fondamental pour le futur de la Méditerranée, la cohésion économique et sociale vise un développement harmonieux, équilibré et durable des territoires, en réduisant les disparités économiques entre les pays et les régions et en favorisant un dialogue interculturel et une égalité des chances pour les citoyens et les citoyennes. Fondée sur la solidarité entre les Etats et les autorités régionales et locales, elle peut contribuer significativement au renforcement du sentiment d'appartenance à l'Union Européenne d'une part et à la Méditerranée d'autre part.

Face à l'élargissement de l'UE les disparités régionales se multiplient, aggravées par la crise économiques et financière, la cohésion qui se concrétise en Europe à travers la politique régionale et ses interventions financières, notamment les fonds structurels et d'investissement, doit s'adapter et préserver la péréquation européenne tout en poursuivant sa nouvelle politique régionale 2014-2020 concentrée sur les objectifs de la stratégie EU2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

D'autre part, le défi de la Cohésion présente une plus grande complexité dans la globalité de la région Méditerranéenne. Les territoires méditerranéens de toutes les rives doivent faire face ensemble à la sortie de crise en profitant pleinement de leurs potentialités. Les pays de l'UE doivent mettre en œuvre les mesures politiques pour relancer la croissance, l'emploi, et la compétitivité, ce qui concerne également l'action de l'UE comme acteur global, ainsi que les politiques de Voisinage et d'Elargissement dans les frontières méridionales de l'UE. En même temps plusieurs pays du sud et de l'est du bassin font face aux défis de la transition démocratique et de la décentralisation ce qui constitue une grande opportunité pour intensifier et mieux structurer la coopération entre acteurs régionaux et locaux (aussi et surtout dans le cadre des actions de coopération décentralisée menées à bien par ce type d'autorités).

Dans ce constat, la Méditerranée – profondément interconnectée - vit un *momentum* unique dans le développement d'un nouveau paradigme de cohésion socio-économique tant au niveau local que régional, qui – malgré les conflits de la zone - pourra permettre de révéler les potentiels et les ressources pour mettre en place des initiatives pour un développement économique durable et intelligent, une société plus inclusive et solidaire et une véritable « cohabitation ». Dans ce cadre, la jeunesse constitue un des potentiels qui peuvent être exploités positivement sous toutes les perspectives (dialogue, inclusion, formation, mobilité, entrepreneuriat etc.).

Accompagner, soutenir et encourager ces initiatives politiques et stratégiques clés pour une cohésion économique et sociale dans la région méditerranéenne est un axe de travail essentiel qui entre en adéquation avec les objectifs du plan d'action de la CIM 2014-2016. La création du groupe de travail « Cohésion Économique et Sociale » de la Commission Interméditerranéenne, a été approuvée lors du Bureau politique de la CIM le 10 décembre 2014 à Marseille, en accord avec la volonté de réorganiser de manière cohérente et efficace la poursuite du travail et du positionnement sur les aspects sectoriels clés concernant le développement de la Région méditerranéenne sur la programmation 2014-2020. Le groupe de travail sera **co-présidé** par les régions **Languedoc-Roussillon** et **Toscane** et comptera - dans la perspective d'une coopération efficace et partagée - sur des sous-groupes (Task forces) portés par d'autres régions Méditerranéennes, concernant des sujets ou des actions spécifiques liés aux axes du groupe.

II- Objectif général

Répondre aux défis de la zone méditerranée dans le développement d'une cohésion économique et sociale effective et durable par la promotion et la réalisation d'actions concrètes est l'objectif général visé par les travaux du groupe de travail. Il s'agira de contribuer au développement économique et social en méditerranée, renforcer les liens entre les deux rives pour y réduire les disparités socio-économiques et favoriser une cohabitation harmonieuse dans un espace de compréhension mutuelle, de paix et de sécurité stabilisé ; une *Mare Nostrum* porteuse d'opportunités et de confiance en l'avenir pour la jeunesse, d'accès à l'emploi, et d'ouverture au dialogue interculturel.

Le rôle des régions est prépondérant dans les réponses à apporter au « challenge méditerranéen », aussi l'objectif sera de mettre en avant l'efficacité de leurs initiatives, par le biais d'échanges de bonnes pratiques, de travail de capitalisation. Un monitoring et des actions de lobbying des politiques à l'échelle européenne, permettront de viser à l'amélioration de la réponse de l'UE en matière de stratégies et de politiques impactant le territoire méditerranéen dans le développement d'une véritable cohésion économique et sociale au service des citoyens et favorisant le sentiment d'appartenance à l'Union européenne et l'émergence d'une citoyenneté Méditerranéenne. Enfin des projets concrets seront développés au travers notamment de partenariats et favorisant d'autant plus un renforcement des actions de coopération territoriale et décentralisée.

III-Axes et actions

1- Soutien et promotion des initiatives pour un développement socio-économique durable, inclusif et intelligent en Méditerranée

- a. Favoriser le développement de l'Économie Sociale et Solidaire et mettre en valeur le rôle et les initiatives des régions en partenariat avec les acteurs clés du bassin

Avec plus de 14,5 millions de travailleurs européens en 2009-2010, l'Économie Sociale et Solidaire prend une place non négligeable et croissante dans le paysage économique de l'UE et constitue une des potentialités les plus intéressantes pour la Méditerranée avec plus de 400.000 entreprises et organisations pour le seul bassin occidental qui représentent plus de 6 millions d'emplois. Ce mode de développement économique qui place la dimension humaine avant celle des profits, rassemble des entreprises et des organisations qui concilient le développement économique et l'utilité sociale. De par ses avancées en terme organisationnels, approche financière, objectifs de productions, elle apporte un soutien considérable dans la construction d'une Europe sociale en création. Les valeurs véhiculées par l'ESS, s'accordent avec les objectifs de la stratégie EU2020 et entrent en harmonie avec les initiatives pour une économie durable, inclusive et intelligente. La diversité des secteurs, l'innovation organisationnelle dans la mise en œuvre de coopératives ou entreprises dans les secteurs industriels, agricoles, ou de services, l'innovation financière, l'engagement environnemental et l'utilisation mesurée des ressources, l'utilité sociale, sont autant de facettes que ce secteur émergent peut apporter pour aider à résoudre les problématiques sociales, stabiliser et développer une croissance économique plus durable en Europe, mais aussi dans toute la Méditerranée.

Actions :

- Capitalisation, diffusion et labellisation des initiatives pour l'ESS des régions Méditerranéennes
- Création de moments de débat politique sur l'ESS dans le cadre de la CIM
- Synergies avec les réseaux et organisations actifs en matière d'ESS et ses initiatives
- Préparation de futures initiatives pilotes/ dossiers de candidature pour les programmes de coopération en Méditerranée

Le groupe de travail CIM Cohésion économique et sociale, vise à développer dans un premier temps, un travail de capitalisation et/ou d'analyse sur l'ESS, afin d'en cerner le noyau identitaire en Méditerranée, dresser un état des lieux et permettre d'en définir les caractéristiques et l'influence du secteur pour une économie au service d'une dimension sociale plus solidaire et équitable. Ce travail consistera en un recensement des initiatives, projets, actions de coopérations dans les Régions de la

CIM. La méthodologie, les critères du formulaire de recensement et l'analyse des données se feront en coordination entre les membres du groupe.

Dans un deuxième temps, un travail de capitalisation, d'échanges de bonnes pratiques, notamment par le biais d'événements à haute portée politique, permettront de diffuser l'impact positif des actions recensées et résultats de l'analyse, offrant l'opportunité de développer des outils qui viendront renforcer les initiatives de développement économique durable, intelligent et inclusif en Méditerranée et au-delà. Un débat politique sur ce sujet sera envisageable à l'occasion de l'Assemblée Générale 2015 de la CIM.

Le développement de partenariats avec les principaux acteurs de l'ESS en Méditerranée, tels que l'lesMed (plateforme de soutien à l'ESS et d'innovation coopérative appliquée), viendront renforcer les échanges et seront la porte au développement d'un véritable réseau structuré pour la promotion de l'ESS. La participation à des événements comme MedESS, le forum de l'économie sociale et solidaire - première édition à Tunis en 2013 – dont la prochaine se tiendra en mai 2015 à Tanger permettra également de renforcer les liens méditerranéens, les opportunités d'échanges entre les acteurs clés sur cette thématique. Le Groupe pourra promouvoir la participation des régions de la CIM et transmettre les réflexions de la Commission sur l'ESS.

Finalement, dans une phase ultérieure, le GT pourra travailler à des initiatives/projets pilotes et/ou dossier de candidature à soumettre aux appels des programmes de coopération en Méditerranée.

b. Promotion de l'entrepreneuriat et de la diaspora Méditerranéenne

Afin de réduire les disparités entre le Nord et le Sud, aider à surmonter la crise économique et favoriser une approche stratégique de développement plus solidaire qui favorise un tissu socio-économique plus équilibré et homogène, il convient de resserrer les liens de la diaspora migratoire méditerranéenne et favoriser la naissance des entreprises de demain, à travers le rassemblement des acteurs clés, autorités locales et régionales, entrepreneurs, investisseurs, réseaux d'entreprises des deux rives, et mettre en avant les atouts et le potentiel méditerranéen dans son ensemble. L'internationalisation des entreprises, l'accès aux marchés nord et sud, l'accueil des entreprises sur les territoires, l'aide à la création d'entreprises ou à l'auto-entrepreneuriat, entrent parmi les nombreuses modalités d'actions qui permettront de faciliter le développement de nouvelles activités économiques innovantes et qui peuvent également entrer en considération pour un renforcement de la coopération avec les pays du partenariat Euromed.

Actions :

- Recensement des initiatives et actions de coopérations décentralisées des régions qui favorisent l'entrepreneuriat et la promotion des PME (?)
- Promotion/participation au développement d'un réseau d'acteurs Nord/Sud pour la promotion de l'entrepreneuriat méditerranéen et la diaspora au travers de partenariats avec l'ACIM (Agence de l'entrepreneuriat en méditerranéen), ANIMA Investment network, et d'autres réseaux de clusters, pôles de compétitivité régionaux etc.
- Participation à la semaine économique de la Méditerranée, à Marseille et synergies avec la Semaine des Leaders économiques de la Méditerranée à Barcelone, Novembre 2015.
- Organisation/ participation à des événements mettant en valeur les actions et les politiques régionales en faveur de l'entrepreneuriat et le renforcement des liens avec les pays partenaires du Sud de la Méditerranée (ex : à travers le projet MEDSPRING dont la CRPM-CIM est partenaire, débat à organiser lors de l'Assemblée 2015 de la CIM).
- Suivi et contribution aux activités / rapports de l'ARLEM et de sa nouvelle Commission pour le développement régional durable sur la thématique de la promotion de l'emploi et du développement régional

c. Promotion du Tourisme en tant que catalyseur du développement économique durable et culturel en Méditerranée

Le Tourisme, est un secteur vital dans la croissance économique de la méditerranée, il apporte sa contribution majeure dans la reprise face à la crise, en offrant des emplois et des opportunités de développement nécessaires notamment dans les régions les plus fragilisées. Les chiffres de l'OMT concernant ce secteur en méditerranée confirment que le tourisme est un pilier fondamental de

l'économie : accueillant plus de 306 millions d'arrivées internationales, et représentant 215 milliards d'euros de recettes d'exportation soit 12% du total des exportations, le secteur ne cesse de s'accroître, avec 10 millions de nouvelles arrivées par an attendues d'ici 2030. Cette masse d'activités, de déplacements, engendre des besoins d'infrastructures, de développement de services et d'innovation, et reste la source de nombreux défis à relever en termes économique, social, culturel et environnemental. De plus en plus conscient des retombées négatives du tourisme de masse, il est essentiel de développer un tourisme durable qui représente une voie de développement socialement et économiquement durable et équitable ; les aménagements, les activités touristiques respectent l'environnement et préservent à long terme les ressources naturelles et culturelles.

Une **Task force** spécifique « **Culture et Tourisme Durable** »: sera mise en place et piloté par la **Crète (à confirmer)**, dédiée à la définition du cadre de travail et les initiatives politiques et projets sur le tourisme. La TF pourra traiter le tourisme maritime et côtier (incluant les itinéraires culturels sous-marins, zones humides et côtières, tourisme de croisière, pécaturisme, routes des fruits de mer etc.), mais aussi le tourisme urbain, lié à la culture et au patrimoine, la gastronomie, la découverte des activités économiques (tourisme d'entreprises en activité, le tourisme de patrimoine industriel et le tourisme scientifique).

Pour développer des stratégies territoriales plus efficaces sur le tourisme, l'un des objectifs est de compléter le manque de données comparables sur le tourisme durable, aussi cela implique un travail sur les indicateurs, la capitalisation de l'expérience des régions de la CIM.

Enfin, un travail proposant des initiatives concrètes, tels que le montage et le suivi de projets dans le domaine du tourisme, impliquera également l'analyse des moyens de financements européens et des fonds et programmes disponibles pour mener à bien des actions interrégionales.

Actions de la Task force :

- Suivi et réactions sur l'implémentation de la Communication de la CE sur une « stratégie de l'UE pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime ». / Travail d'analyse en synergie avec le groupe de travail « transport et PMI » de la CIM et le groupe tourisme de la CRPM. Une action de plaidoyer sera ensuite menée auprès de la DG mare sur la stratégie tourisme maritime et côtier en lien avec la Croissance bleue et auprès de la DG entreprise en lien avec le programme compétitivité entreprises et PME (programme COSME). La CRPM/CIM participera au dialogue pan européen avec les opérateurs du tourisme de croisière et les ports.
- Mise en place d'une véritable plateforme européenne des acteurs clés du tourisme en méditerranée, à travers un partenariat avec des organismes tels que NECSTOUR, afin de développer le travail sur les indicateurs.
- Réflexions sur un futur agenda sur le tourisme maritime et côtier en Méditerranée et associées aux réflexions sur les stratégies macro-régionales et de bassin maritime (notamment sur l'EUSAIR).
- Capitalisation, montage et suivi de projets spécifiques (itinéraires culturels, liés au produits de la mer, potentiel du cross-selling lié au tourisme culturel, pécaturisme en zone adriatique-ionienne, mobilité des étudiants et professorat des institutions, universités dans la formation au tourisme etc.)
- Participation dans l'évènement du projet COM & CAP MarInA-Med 2015, capitalisation des résultats sur le tourisme côtier et maritime et synergie avec les projets ciblant la thématique (Mitomed, Tourmedasset, Nemo) et session de brainstorming pour le montage de projets de coopération.
- Participation à une plateforme Euromed pour la promotion des sites UNESCO, sous la proposition de l'organisation de promotion des sites UNESCO de l'Italie du Sud et de l'Arc Latin (réseau méditerranéen des collectivités locales).
- Synergies spécifiques avec la Commission des îles sur les défis spécifiques des îles dans le développement d'un tourisme durable (pression énergétique et environnementale, utilisation des ressources, accessibilité etc.)
- Développement de partenariats avec acteurs publics privés externes (observatoires...)

d. Promotion de l'innovation dans les processus industriels et technologiques dans les régions de la CIM et renaissance industrielle dans la Méditerranée (à confirmer)

Chantier de travail à développer éventuellement sur le moyen/long terme en lien avec le travail de la CRPM sur les stratégies de spécialisation intelligentes et les investissements dans le domaine maritime et sur le modèle d'autres initiatives comme Vanguard qui visent à aligner les investissements stratégiques qui ressortent des différentes feuilles de routes des régions pour une spécialisation intelligente et à promouvoir des projets phare menés en partenariat dans ce cadre, ainsi que l'internationalisation des clusters opératifs dans les territoires.

Dans cette perspective de la CIM les régions pourront étudier la possibilité de mener à bien des actions d'échange par rapport aux investissements à prioriser sur des secteurs industriels ciblés, autres que le maritime (déjà abordé par la CRPM et les autres groupes de travail) : secteur manufacturier, automation industrielle, agroalimentaire etc. avec le but de développer des coopérations concrètes dans le futur et d'améliorer le savoir-faire, et les processus industriels et l'action des clusters sur leur territoires. Dans ce cadre il serait intéressant de développer des échanges et des réflexions autour des processus et des technologies applicables dans différents secteurs à la fois (« usines du futur ») et d'élargir la réflexion et les échanges aux territoires du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

2- Promotion des actions spécifiques en faveur de la démocratie et de la citoyenneté, de la jeunesse et du dialogue interculturel.

a. Favoriser la formation, la mobilité, l'intégration et l'accès à l'emploi des jeunes en Méditerranée

Les régions de la méditerranée sont fortement touchées par l'étendue endémique du chômage des jeunes et les problèmes d'intégration sociale qui en découlent. La lutte contre le chômage des jeunes est une priorité essentielle dans la construction d'un tissu socio-économique viable sur tous les territoires européens et au-delà. Mettre en œuvre une véritable politique multi-niveau pour l'Emploi des jeunes est un véritable défi, qui implique tous les acteurs politiques et doit permettre une cohérence efficace entre les actions de l'Union européenne et celles mises en place et nécessaires au niveau local et régional.

Une coordination efficace des actions et initiatives pour le développement de parcours de formation et d'intégration professionnelle efficaces et durables est un objectif prioritaire. Il doit également prendre en considération les différences territoriales dans les modèles d'aides appliquées et chercher à les intégrer.

Les actions doivent cibler toutes les catégories de jeunes (les jeunes en décrochage scolaire, les inactifs ni étudiant, ni employé, ni stagiaire - NEETs, et les talents en surqualification qui ne trouvent pas d'accès à l'emploi) qui ont chacune des problématiques propres nécessitant des mesures adaptées en termes de prévention, d'orientation, de conseils et en développement des opportunités d'embauche. Les régions possèdent une expérience directe, elles mettent en place des mesures pour poursuivre l'éducation vers l'acquisition de compétences adaptées au monde du travail, faciliter l'insertion, favoriser des opportunités de développement socioculturel, l'autonomie, apporter un soutien en terme de revenus et avantages fiscaux, développer la création d'entreprises par les jeunes, promouvoir leur mobilité en Europe et en Méditerranée etc.

Le groupe de travail « Cohésion Économique et Sociale » de la CIM vise à promouvoir les actions efficaces mises en œuvre dans les régions méditerranéennes et à influencer plus efficacement les politiques européennes pour améliorer les instruments (y compris les aides financières) et intensifier les initiatives de lutte contre le chômage des jeunes.

Actions :

- Mise en place d'un réseau méditerranéen d'autorités locales et régionales et d'associations clés pour une meilleure intégration des jeunes en Méditerranée, visant à la compréhension mutuelle et au renforcement des échanges par rapport à leur inclusion dans les institutions, la formation et le travail. Par exemple :
 - suivi d'initiatives/plateformes transversales d'échange et de dialogue qui responsabilisent les jeunes comme MED NET lancé en 2014 par la Toscane, visant à une augmentation de la participation des associations du territoire des régions CIM à la plateforme virtuelle et aux futures rencontres,

- promotion de la synergie entre les différentes initiatives et plateformes pour la jeunesse promues par les régions de la CIM (*Euromediterranean Youth Meeting 2015 "Social Entrepreneurship and the Collaborative Economy"* de la Catalogne, Atelier des jeunes citoyens de la Méditerranée de PACA, autres de Languedoc-Roussillon etc.).
- Possible création d'une coordination pour la mise en réseau d'expériences, optimisation de la participation des jeunes et des acteurs clés et pour la maximisation des résultats (ainsi que pour l'amélioration des schémas d'intervention conçus avec les jeunes pour favoriser l'accès au marché du travail ?).
- Mise en œuvre de projets concrets visant à améliorer la mobilité et la formation des jeunes. Par exemple :
 - [Vasco da Gama](#) – Med. Le projet VdG Med fera l'objet d'une **Task force** dédiée - pilotée par la région **Veneto** - qui étudiera les possibilités de développement de l'initiative de mobilité de la CRPM concernant les métiers de la Mer dans le cadre de l'EUSAIR, du programme Adrion ainsi que dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.
 - EUROMED + porté par l'Agence Erasmus + France en lien avec Med4Jobs de l'Union pour la Méditerranée : initiative liée exclusivement aux aspects de mobilité des personnes en recherche de formation, stage, mobilité dans l'entreprise, centre de formation, formateurs de l'enseignement/formation professionnelle dans les domaines priorités par le dialogue 5+5 (des synergies avec VdG Med pourront être étudiées).
- Suivi et contribution aux activités / rapports de l'ARLEM et de sa nouvelle Commission pour le développement régional durable sur la thématique de la promotion de l'emploi et du développement régional.
- Monitoring des politiques européennes et des programmes en matière d'emploi et d'inclusion sociale, qui amènera à un travail de réflexions sur un renforcement des investissements en faveur de la jeunesse dans la mise en œuvre des fonds structurels, en particuliers le FSE sur la période 2014-2020. - Travail en synergie avec le groupe de travail sur la cohésion de la CRPM et action de plaidoyer auprès de la CE.
- Echange et capitalisation des meilleures pratiques au niveau européen et régional, promotion des actions mises en place par les régions (garanties pour les jeunes, développement d'opportunités de stages de qualité, apprentissage et alternance, politiques et instruments financiers d'aide à la création d'entreprises par les jeunes, mobilité dans le travail)

b. Approfondir le dialogue interculturel et la compréhension Nord/Sud

L'approfondissement du dialogue interculturel/ interreligieux et de la compréhension nord sud est un véritable défi à prendre en compte dans l'objectif d'un développement socio-économique adapté aux réalités culturelles, plus équilibré et durable. Les fortes disparités qui existent au sein des sociétés du bassin méditerranéen sont d'autant plus aggravées par l'impact de la crise économique et financière. Un appui au rôle des institutions culturelles et de la société civile au niveau local et régional est déterminant, non seulement pour renforcer les liens culturels intra-méditerranéens, mais aussi pour encourager une compréhension mutuelle Nord/sud, impliquant le respect des diversités culturelles, des croyances et des religions et le rejet de l'ethnocentrisme. L'objectif du dialogue interculturel est d'avancer vers une dynamique de reconnaissance mutuelle, une société plus inclusive et une véritable « cohabitation ».

Actions :

- Échange des expériences par rapport aux initiatives, mesures/lois pour l'intégration socio-culturelle et religieuse dans les régions de la CIM (élaboration d'un bref rapport avec des recommandations ?)
- Partenariats et synergies avec les réseaux euro-méditerranéens (fondation Anna Lindh, IEMed – Institut européen de la Méditerranée, Maison de la Méditerranée) sur les travaux actuels menés en faveur du dialogue interculturel et de la connaissance mutuelle des pays du bassin méditerranée (possibles projets pilote à présenter aux appels FAL? Participation en conférences)
- Débat politiques à organiser dans le cadre de l'AG 2015 de la CIM
- Coordination sur les plateformes pour l'inclusion et le dialogue pour la jeunesse en Méditerranée (transversale, ref. point 2a.)

c. Promouvoir la citoyenneté et la démocratie en Méditerranée

La promotion de la citoyenneté est une priorité dans la relance d'une coopération euro-méditerranéenne réussie, qui prend en compte les véritables besoins des populations méditerranéennes. Ressouder des sociétés qui sont fracturées par une crise économique et financière globale, par des conflits, qui sont en proie à de l'instabilité démocratique, aux inégalités sociales, au chômage et à la précarité, et à la dégradation environnementale, ne pourra se faire que par la mobilisation effective des deux rives, un renforcement des relations euro-méditerranéennes qui incorpore la société civile et les citoyens. En cohérence avec les mobilisations massives débutées lors du Printemps arabe, preuve émergee que ces citoyens n'acceptent pas d'être mis à l'écart de la gouvernance, et développent un intérêt grandissant pour la politique, l'économie et la culture de leurs voisins, les décisions politiques et la gouvernance des pays doivent être placées véritablement entre les mains des citoyens, au travers de structures gouvernementales qui ont au cœur de leurs préoccupations les intérêts et les volontés de leurs populations.

L'appui aux actions favorisant l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne, le développement de la démocratie dans les pays du Sud, sera favorisé au sein du groupe de travail.

Actions :

- Participation des représentants des régions à des événements pour la promotion de la citoyenneté en méditerranée, en collaboration avec des réseaux euro-méditerranéens (Fondation Anna Lindh...)
- Promotion et capitalisation des initiatives « media » pour l'émergence d'une citoyenneté Méditerranéenne (Reportages, conférences, concours photo, expo, vidéo, débats, radio, ateliers, manifestations, actions de sensibilisation impliquant les média citoyens et les réseaux sociaux web 2.0)
- Promotion de l'approfondissement, le développement et l'expérimentation des actions de haut niveau de citoyenneté comme le service civil international (labellisation d'initiatives promu par les régions ?)
- Promotion des initiatives régionales, des actions de coopération décentralisée en vue du renforcement des capacités des collectivités locales et régionales, afin d'accompagner les processus de décentralisation (ex. projet ARLEM) et synergie avec Platforma, dont la CRPM est partenaire, notamment sur les activités visant à développer le partenariat avec la rive Sud (en coordination avec le Groupe de travail de la CIM « CTE et Macro-Régions »)
- Coordination sur les plateformes pour l'inclusion et le dialogue pour la jeunesse en Méditerranée (transversale, ref. point précédent)

3- Favoriser une Politique de Cohésion qui répond aux défis des régions de la Méditerranée

- a. Contribuer à l'analyse et monitoring des allocations des fonds structurels et des futurs indicateurs dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union Européenne

Le groupe de travail pourra s'associer au travail en cours sur l'analyse et monitoring des allocations des fonds structurels européens et une révision des indicateurs (pour la définition des allocations) mené par le groupe de travail sur la politique de cohésion de la CRPM « Core Groupe ». Ce travail vise à améliorer l'efficacité de la politique de cohésion, visant d'ores et déjà la prochaine programmation, par une révision de ses mécanismes d'allocations qui doivent prendre en compte les caractéristiques régionales pour réellement remédier aux disparités économiques et sociales et à la fois promouvoir les investissements dans les secteurs clés. A cet effet, une participation des régions de la CIM est essentielle pour récolter les retours et attentes spécifiques des régions de la méditerranée dans le cadre des projections qui seront élaborées par la CRPM en vue de la révision à mi-parcours de la Politique de Cohésion (2016) et du Cadre Financier Pluriannuel (2017). Ces éléments pourront être utiles pour faire remonter des demandes spécifiques au sein des États et de la CE.

Actions :

- Monitoring de la Politique de Cohésion et travail en synergie avec le groupe de travail CRPM sur la cohésion (réactions et participations aux travaux du groupe en vue de présenter une position ou des résultats communs dans le cadre d'un débat organisé lors de l'Assemblée Générale de la CIM-CRPM 2015).

- Accompagner le travail de plaidoyer politique de la CRPM - auprès de la DG Regio notamment (inclusion de messages spécifiques méditerranéens dans les déclarations politiques de la CIM).

b. Appui à l'approche de la stratégie macrorégionale en méditerranée

L'approche macro-régionale est un vecteur pour la mise en place d'une cohésion socio-économique plus efficace, demandant aux acteurs public et privé de mieux coordonner leurs actions, d'adopter une cohérence nécessaire dans la mise en œuvre des politiques et de renforcer l'efficacité des instruments financiers, de la gouvernance multi-niveau et des partenariats. Le travail qui sera mené par le groupe de travail CIM sur la thématique de la coopération territoriale et les macro-régions entre en synergie avec l'objectif de favoriser un développement socio-économique équilibré dans le bassin méditerranéen.

Action :

- Suivi des réflexions qui seront menées dans le groupe coopération territoriale et stratégies macro-régionales de la CIM et de la task force CRPM. Réactions aux travaux et initiatives qui seront engagés (ex : identification des piliers ainsi que des initiatives clés à capitaliser/développer dans le cadre de la cohésion sociale et économique).

NB : les actions liées aux 3 axes identifiés pourront être prioritaires au cours du mandat en considération de l'Agenda Euro-Med, de la CIM et de ses coprésidences.

IV- Organisation

Le groupe de travail « cohésion économique et sociale » est co-présidé pendant le mandat 2015-2016 par les régions **Toscane et Languedoc-Roussillon**. Elles apporteront leur soutien dans l'élaboration et la validation des travaux qui seront menés et coordonneront ensemble les activités du groupe.

Des « **Task forces** » **spécifiques** seront créées en fonction des besoins exprimés et des initiatives spécifiques à réaliser qui demanderont une structure de travail particulière pour garantir l'efficacité et la fluidité dans l'avancement des travaux. Ces Task forces pourront être menées par d'autres régions dans le cadre du travail coordonné par les coprésidences du groupe de travail. De la même façon la coordination de quelques actions en particulier, le cas échéant, pourra être confiée à des régions spécifiques afin de promouvoir une division efficace et efficiente du travail ainsi que le plein partage des objectifs.

Le groupe de travail devra promouvoir la participation d'un nombre élevé de membres de la CIM. Sur chaque axe de travail et actions concernés il faudra identifier un noyau des régions « contributrices ».

Les Task forces envisagées sont les suivantes :

Axe 1

- Task force Vasco da Gama Med - pilotée par la région du **Veneto**

Axe 2

- Task force culture et tourisme – pilotée par la **Crète** (à confirmer)

Les réunions du groupe de travail et des Task forces seront organisées en tenant compte des autres réunions de l'agenda CRPM et de la CIM en privilégiant ainsi un regroupement.

Les frais de déplacement et de personnel seront à la charge des membres des régions participantes.

Des réunions ou événements complémentaires pourront être organisés en collaboration avec d'autres organismes partenaires, ou dans le cadre des activités de projets européens.

Enfin, afin de privilégier une coordination efficace et suivre la continuité des travaux, les échanges par courriels, le partage de documents en ligne, l'organisation de courte réunion de suivi par téléphone ou visioconférence seront privilégiés entre les membres responsables des tâches à effectuer.

Les langues de travail privilégiées seront le français et l'anglais (sélection à vérifier après identification des membres participants).

La distribution des tâches dans le travail à effectuer se fera de manière transparente et efficace en concertation avec tous les membres du groupe et prendra en compte les spécificités, expertises et préférences de chacun.

Les membres du groupe et les co-présidents maintiendront des contacts permanents avec le secrétariat de la Commission Interméditerranéenne qui apportera son appui à l'organisation logistique, la communication et à l'avancée des travaux. La Présidence soutiendra également le développement des travaux de ce groupe.

Des **synergies** entre le groupe ou ses Task forces pourront être envisagées avec d'autres groupes de la CIM (ex. « Politique Maritime Intégrée et Transport » sur les thèmes du tourisme Maritime et Côtier / Vasco da Gama ou « Coopération territoriale et Stratégies Macro régionales » par rapport aux projets de coopération ou les réflexions concernant les macro-régions ou l'intégrations des migrants dans le cadre du développement socio-économique) ou de la CRPM (ex. « Core groupe » sur la Politique de Cohésion, Task Force migrations etc.), ainsi qu'avec autres commissions géographiques (ex. Iles, Balkans Mer Noire sur le tourisme durable).

Les travaux du Groupe seront revus en 2016 par le Bureau Politique ou l'Assemblée Générale qui évalueront - dans une optique de continuité - comment donner suite aux actions réalisées dans la période 2015-16 et aux nouveaux chantiers de travail qui seront inaugurés.

V- Calendrier

Dates à retenir pour 2015

- *Février/ Mars 2015* – réunions préparatoires pour élaborer le **plan de travail du groupe** et les lignes directrices
- *23-24 février 2015* - Evènement annuel du projet **Med Spring**, Berlin (GE)
- *20 mars 2015* – Réunion des **représentants techniques du Bureau politique de la CIM : réunion préparatoire à l'Assemblée générale de la CIM** – et révision des plans de travail des groupes de travail
- *13-17 Avril* - **Euromediterranean Youth Meeting 2015 “Social Entrepreneurship and the Collaborative Economy”**, Barcelona
- *Avril 2015* - Réunion exploratoire sur **Vasco da Gama Med** avec la DG Mare, Bruxelles (BE) et autres réunions liés au montage du projet.
- *13 mai 2015* - MarInA-Med **5ème évènement de capitalisation et communication sur le Tourisme Durable** et rencontre CIM CRPM-Arc Latin pour le montage des projets de coopération (tbc), Florence (IT)
- *19-23 mai 2015*- **Printemps des Lycéens/ Atelier des jeunes citoyens de la Méditerranée**, Marseille (FR). *21 mai*, **Assemblée des jeunes citoyens de la Méditerranée** (synergie avec Med Net)
- *29 mai 2015*, Séminaire sur la **Diaspora Med** organisé par le centre pour l'intégration méditerranéenne - CIM Marseille (FR)
- *Mai 2015* - Forum **Medess** à Tanger
- *2/3 juillet 2015*, **Assemblée générale de la Commission Interméditerranéenne** (débat politique sur les sujet d'intérêt du groupe) **et réunion plénière du Groupe de travail « Cohésion Economique et Sociale »**, Napflio (GR)
- *Octobre 2015*, Participation aux Open Days ? (séminaires organisés par les régions ?)
- *Novembre 2015*, **semaines économiques de la Méditerranée**, Marseille et Barcelone (FR)
- *Fin Novembre/ Décembre 2015*, **Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne et séminaire Rabat** (MA) tbc + **séminaire internationale à définir**
- *Dernier trimestre 2015 ou 2016*, Rencontre/Forum Med Net - plateformes jeunesse ?
- *Décembre 2015*, **YES Académie**, **2 journées de rencontres entre entrepreneurs sociaux, porteurs de projets, experts et coaches afin de travailler ensemble et booster la création et l'innovation en entrepreneuriat social**

Dates à retenir pour 2016 (pour définir)

- 1^{er} semestre, **Réunion** plénière du GT « **Cohésion Economique et Sociale** » + séminaire ? lieu à confirmer

Calendrier à intégrer avec les activités (liées aux axes du plan) organisé par les régions CIM. La liste et les informations concernant ces activités pourront être diffusées en utilisant le site web de la Commission.

VI- Annexes

- *Task force* « Culture et Tourisme Durable » : projet d'actions de lobby et projets (à développer)
- *Task force Vasco da Gama* : fiche sur les perspectives de Vasco da Gama en Méditerranée (projet à présenter à l'UpM) et dans le bassin Adriatique-Ionien (projet à présenter au Programme Adrion et pour labellisation dans le cadre d'EUSAIR) / Carte des écoles maritimes de la Méditerranée.
- *Etat des lieux de la plateforme Med Net* ?